



Festivités Western de Saint-Victor | Juillet 2025 | Jonathan Roy - Photographe

LE BILLET DU MAIRE

Jonathan Bolduc
maire@st-victor.qc.ca

Bonjour mes chers amis,

Pour une 10^e année, on a tenu la journée *Maire d'un Jour* avec des élèves de notre École le Tremplin

(photos en page 2). Tout commence par la rédaction d'un texte par des élèves volontaires, qui nous parlent de leur vision s'ils étaient maire dans l'avenir - à chaque année, on découvre de très belles idées; on en a même déjà concrétisées (ex: terrain multisport synthétique). Par la suite, notre conseil sélectionne des textes anonymisés selon leur originalité et les gagnants passent avec nous une journée comportant une visite à l'hôtel de ville et une rencontre avec le personnel ; réunion où l'on aborde chacune

des idées qu'ils présentent dans leur texte, on leur montre aussi des projets actuellement en développement pour notre municipalité et qui ne sont pas nécessairement encore dévoilés ; plantation d'un arbre cette année à l'Espace Culturel du presbytère ; visite de la caserne de pompier ; dîner dans l'un de nos excellents restaurants ; tournée des infrastructures d'eaux potable et usées ; et lorsqu'il reste du temps, présentation du jeu Cities : Skylines pour qu'ils puissent expérimenter la gestion d'une ville. De plus, dans les années récentes, on a aussi eu le Comité consultatif scolaire, qu'on espère pouvoir relancer l'automne prochain. Cette année, ce furent Liza-Eve Vallerand, Arno Poulin Del Carril et Jean-Thomas Poulin qui ont participé à cette journée, ainsi que ma conseillère Dany Plante, responsable de la politique familiale. Merci aux membres du personnel pour leur contribution, les jeunes ayant apprécié leurs discussions avec eux !

ÉCOCENTRE - GRAND SUCCÈS !

Nous avons obtenu l'an passé l'implantation d'un écocentre de la MRC à Saint-Victor (près du garage municipal) et sa popularité se poursuit. Si bien qu'il est en partie victime de son succès - certaines matières ayant été récupérées s'amoncellent plus vite que ce que les entreprises en charge de les traiter ne peuvent venir les chercher. D'autres écocentres ailleurs au Québec vivent le même problème. Tout ça demande de l'adaptation - entre autres, il y aura l'aménagement de nouvelles crèches servant à accumuler les matières les plus populaires. Aussi, on s'affaire à ce qu'il y ait d'autres écocentres sur le territoire de la MRC, question de se rapprocher d'un maximum de citoyens. Pour la finition de l'aménagement du site, des arbres seront plantés pour mieux isoler et rehausser l'environnement visuel. Une demande de subvention a été faite par la MRC en vue

Suite à la page suivante

d'être réalisé en 2027, si tout va comme prévu. Enfin, faisons preuve de civisme en ne laissant aucune matière à l'entrée - il ne faut en fait se rendre à l'écocentre que sur les heures d'ouverture, pour déposer les matières aux bons endroits, parce qu'autrement on peut contaminer des matières, et au final, on n'atteint pas le but recherché. L'écocentre est apprécié de beaucoup de nos concitoyens, et ce devrait être encore mieux une fois ces améliorations apportées !

PLUS D'ARBRES DANS LE VILLAGE

La Municipalité procèdera sous peu à une demande de subvention dans des programmes permettant de financer la plantation d'arbres dans le village. Les arbres rehaussent le cachet d'une communauté, plusieurs arbres ont été coupés ces dernières décennies et n'ont pas toujours été remplacés. Nous comptons adopter une politique de l'arbre et soutenir nos familles et entreprises intéressées d'en avoir au moins un sur leur terrain. Je vous donnerai bientôt plus de détails, mais je vous invite d'ici-là à réfléchir à cette possibilité, si votre terrain se prête bien à recevoir un arbre, afin de bientôt vous prévaloir de cette possibilité.

10 ANS DE TOURNOI DES RUES !

En mai s'est tenue la 10^e édition du *Tournoi des rues* au stade de baseball. Il s'agit d'un événement pas mal unique dans la région, où les résidents d'une rue forment une équipe et affrontent ceux d'une autre rue. Des

équipes se font même faire des gilets à l'effigie de leur rue (photo), et tout ça se fait dans un climat fort harmonieux. En plus, des fonds sont amassés à chaque édition - on va d'ailleurs bientôt dévoiler un ajout de modules de jeux pour jeunes enfants, avec une contribution provenant des profits du

Tournoi. Plusieurs bénévoles rendent l'événement possible, en plus des organisateurs Marie-Noëlle Routhier, Vincent Breton et Katérie Métiver qui mettent du cœur pour que ça marche. C'est une autre chose dont on peut être *ben* fiers - Bravo et merci à tous ceux participant à ce succès !



8 juin: Journée *Maire d'un Jour* avec la DG Carole-Anne Jacques, Arno Poulin Del Carril, Liza-Eve Vallerand, Jean-Thomas Poulin et le maire Bolduc.



Tournoi des rues: L'une des équipes ayant participé au tournoi, celle-ci pour la rue Commerciale. Source: *Turquoise Studio*



Tournoi des rues: Les organisateurs Marie-Noëlle, Vincent et Katérie. Source: *Turquoise Studio*

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCHAINES SÉANCES

Lundi 10 août 2026, 19h30

Mardi 8 septembre 2026, 19h30

DIFFUSION

Tous les jours sur TCSV : 12h et 20h

En tout temps : www.beauce.tv dans la section TCSV et sur le YouTube Municipalité de Saint-Victor

VIC ACTION > AVIS PUBLICS



Plage du Lac Fortin

Plage ouverte de 11h à 19h
tous les jours selon la météo
Baignade interdite (si aucun sauveteur)



RAPPEL - IL EST IMPORTANT QUE VOS CHIENS SOIENT TENUS OU RETENUS AU MOYEN D'UN DISPOSITIF (ATTACHE, LAISSE, CLÔTURE, ETC.)

RÈGLEMENT SQ-05 ARTICLES 4 ET 7

CARTE DU SITE ET TRAJET DE LA PARADE

- Trajet de la parade
- Arrivée des campeurs avec chevaux
- Arrivée des campeurs sans chevaux
- Place de la famille Animajeux
- Saloon Desjardins
- Administration
- Billetterie
- Camping école sans chevaux



Parade chevaux et chars allégoriques

DÉPART COIN DE LA RUE DOYON ET RUE INDUSTRIELLE-DU-BOISÉ

Inscription à 10 h
Départ le dimanche
26 juillet à 13 h

Je sécurise ma piscine !

Informez-vous : 418-588-6854

VICAction

VICAction est publié par la
Municipalité de Saint-Victor

287 rue Marchand
Saint-Victor QC G0M 2B0
418 588-6854



Le Murmure
Groupe d'entraide

Pour la programmation du
mois de juillet, visitez notre
page Facebook : [le.murmure](https://www.facebook.com/le.murmure)

FESTI-DÉMOL DE ST-VICTOR : UNE JOURNÉE DE SPECTACLE AU PROFIT DE NOTRE COMMUNAUTÉ!



FESTI-DÉMOL ST-VICTOR

SAMEDI 18 JUILLET 2026

48e ÉDITION

ÇA VA BRASSER À ST-VICTOR!

ACHETEZ VOS BILLETS MAINTENANT

**Places limitées – ça se remplit vite!*

Procurez-vous vos billets en ligne

www.festidemol.com

AU PROGRAMME :

- Relève 4 cyl. FULL STOCK,
- 4 & 6 FULL STOCK
- 4 cyl. GLAD,
- 8 cyl. FULL STOCK
- 8 cyl. GLAD,
- Pick up & Panel 1500,
- Pick up & Panel 2500 et 3500

Le samedi 18 juillet prochain, les moteurs rugiront de nouveau à St-Victor alors que se tiendra la 48^e édition du Festi-Démol, un rendez-vous incontournable pour les amateurs de sensations fortes et de sport motorisé.

Année après année, l'événement attire des milliers de spectateurs venus encourager les meilleurs pilotes de la région dans une ambiance festive et familiale. Au programme : des affrontements spectaculaires, de l'adrénaline et des moments mémorables pour petits et grands.

Les participants s'affronteront dans plusieurs catégories, dont les classes ; Relève 4 cylindres Full Stock, 4 et 6 cylindres Full Stock, 4 cylindres GLAD, 8 cylindres Full Stock, 8 cylindres GLAD ainsi que les catégories Pick-up et Panel 1500, 2500 et 3500.

Mais le Festi-Démol, c'est bien plus qu'une journée de démolition. C'est un événement organisé avec passion dont les retombées profitent directement à notre milieu. Les profits de cette 48^e édition seront remis à l'École Le Tremplin et à des organismes de la région, contribuant ainsi à soutenir des projets qui font une réelle différence dans notre communauté.

En participant au Festi-Démol, les spectateurs ne viennent pas seulement assister à un spectacle unique; ils contribuent également à une cause qui a un impact concret chez nous. C'est cette combinaison de passion, de générosité et d'esprit communautaire qui fait du Festi-Démol un événement si apprécié depuis près de cinq décennies.

Réservez dès maintenant votre samedi 18 juillet et venez vivre une journée remplie d'action, de collisions spectaculaires et de plaisir en famille ou entre amis.

Cette année encore, ça va brasser à St-Victor... et pour une bonne cause!

EXPOSITION DANS LA VITRINE DU LOCAL DU PATRIMOINE SAINT-VICTOR-DE-BEAUCE

109 rue Commerciale

THÈME : LE TRAIN

Notre talentueux Mario Bernard a mis tout en œuvre pour offrir cette page d'histoire à toute la population de Saint-Victor et aux nombreux visiteurs.

Nous vous invitons donc à prendre le temps d'admirer les magnifiques photos exposées et de lire les informations dans l'encart situé juste à côté.

Soyons fiers de notre histoire, elle demeure un héritage précieux à transmettre aux générations futures.

Merci d'y prendre part.



Sarah Bilodeau
Agente aux communications et à la vie associative

Soleil et santé

Mythe : Je n'ai pas besoin de crème solaire quand le ciel est nuageux.

Réalité : Jusqu'à 80 % des rayons UV peuvent traverser les nuages. Même par temps gris, votre peau demeure exposée aux effets nocifs du soleil. Lors des activités extérieures, il est recommandé d'utiliser une crème solaire à large spectre avec un FPS de 30 ou plus.

Mythe : Je bronze facilement, donc je n'ai pas besoin de crème solaire.

Réalité : Le bronzage est en fait un signe que la peau a subi des dommages causés par les rayons UV. Lorsque la peau est exposée aux rayons UV, elle produit davantage de mélanine, le pigment responsable de sa couleur. Cette réaction crée le bronzage, mais elle révèle également que la peau a été agressée par les rayons UV.

Mythe : Une seule application de crème solaire suffit pour la journée.

Réalité : Peu importe le FPS, la crème solaire doit être réappliquée toutes les deux heures, et après une baignade ou une transpiration importante. Même les écrans solaires résistants à l'eau perdent de leur efficacité avec le temps.

Mythe : Il faut attendre absolument 30 minutes après avoir mangé avant de se baigner.

Réalité : Ce vieux conseil est un mythe. Bien que la digestion demande de l'énergie, elle n'augmente pas le risque de noyade. On évite simplement les efforts physiques intenses après un repas lourd, mais une baignade tranquille est tout à fait sécuritaire.

Le saviez-vous?

- Le facteur de protection solaire (FPS) indique la rapidité à laquelle les rayons UVB feront rougir votre peau comparativement au temps sans écran solaire. Plus le chiffre est élevé, plus la protection est importante, mais aucune crème solaire ne bloque 100 % des rayons UV.
- On estime que **11 300 Canadiens recevront un diagnostic de mélanome** cette année. C'est le cancer de la peau le plus redoutable, mais c'est aussi l'un des plus évitables.

Quelques gestes simples peuvent faire toute la différence pour profiter de l'été en toute sécurité.

BIBLIOTHÈQUE

Luc Laconcière

287, rue Marchand Saint-victor

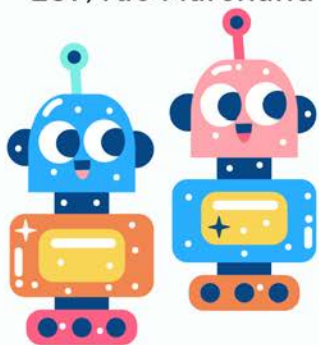
Heure du conte

Samedi 11 juillet

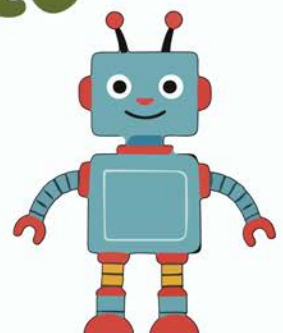
9h30

THÈME:

CHOUETTE, UN ROBOT!



Friandise!
On fera un brico!





Cercle de Fermières St-Victor

Par Elena Latrille
Responsable des communications et recrutement



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

De nouveau cette année, nous avons connu une année exceptionnelle ! Grâce à vous, chères membres, nous avons tenu de belles rencontres, ateliers, conférences, et j'en passe... *Merci pour votre grande participation !*

Merci aux membres du CAL (conseil d'administration local) 2025-2026 : Claire Lessard, Marise Poulin, Andrée Lepage, Linda Gauthier et Elena Latrille. *Merci pour votre grande disponibilité!*

Un merci spécial à Claire Lessard, qui aura siégé au CAL pendant 16 années consécutives ! Wow !!! *Merci pour tout !!!* Un grand merci également à Marise Poulin pour ces quatre dernières années au sein du CAL ! *Merci à vous deux pour votre grande implication envers votre Cercle.* Pour 2026-2027, Nancy Raby et Linda Bergeron se joignent au CAL. *Bienvenue à vous !*

Chères membres, je vous souhaite à toutes un très bel été ! Au plaisir de se retrouver en santé, en pleine forme et avec beaucoup d'énergie pour amorcer une autre belle année Fermière en septembre prochain !

Je lance aussi l'invitation à toutes les dames qui aimeront se joindre à nous !

Sylvie Poulin, présidente

RÉSUMÉ AGA ET PARTIE ACTIVITÉ APRÈS AGA

MARDI 2 JUIN 2026

Et voilà, notre AGA est passée et s'est bien terminée. Ce fut notre dernière rencontre de l'année avec nos membres avant les vacances d'été. Quel plaisir nous avons eu à nous rencontrer dans une ambiance remplie d'amitié ! Merci à toutes nos membres qui ont participé en grand nombre pendant l'année.

LE NOUVEAU CONSEIL 2026-2027: Sylvie Poulin, présidente; Nancy Raby, vice-présidente; Linda Bergeron, secrétaire; Andrée Lepage, trésorière; Linda Gauthier, conseillère #1.

Nous avons rendu hommage à Marise Poulin et Claire Lessard, qui ont terminé leur mandat. Nous vous remercions, chères dames, pour votre travail remarquable, votre engagement et tout ce que vous avez apporté au conseil d'administration et au Cercle.

PRIX ARTISANE DE L'ANNÉE

Linda Gauthier, responsable du Comité Arts textiles », a offert un cadeau fait par elle-même à toutes les membres ayant exposé une ou des pièces créatives, à chaque réunion régulière du mois.

VALEUR « ACCUEIL »

Pour la cinquième valeur des CFQ, Linda Gauthier a remis un cadeau par tirage au sort parmi les membres présentes, pour les remercier de leur participation pendant l'année. La gagnante est Caroline Groleau.

COUVERTURE MÉTÉO

Angèle Rodrigue, responsable du projet couverture météo, présente les pièces réalisées par les membres qui ont participé au projet. Un tirage au sort est fait parmi les artisanes et la gagnante est Angèle Rodrigue.

PRIX CONCOURS MARRAINAGE

Un prix a été tiré parmi toutes les marraines participantes qui ont aidé à recruter de nouvelles membres. La marraine gagnante est Mme Suzanne Roy.

CADEAU ASSIDUITÉ

Sylvie Poulin, présidente du Cercle, a remis un billet de loterie aux 20 membres qui ont assisté à toutes les réunions de cette année.

ARBRE DE FER

Un gros merci à Claire Lessard pour avoir organisé le projet d'aménagement paysager de la section de l'Arbre de fer avec la collaboration d'Angèle Rodrigue, Elena Latrille ainsi qu'avec l'aide d'un groupe de membres Fermières.

Le temps des vacances, c'est le temps de se reposer, de se ressourcer et d'admirer la beauté des fleurs, de jardiner, de profiter du temps en famille et de savourer au maximum chaque instant de joie qui est offert.

Passez un magnifique été, et on se retrouve en septembre!

Elena Latrille, responsable des Communications et Recrutement

Programmation Estivale

Espace CULTUREL DU PRESBYTÈRE

Profitez du grand air !
Cinéma | Spectacles | Karaoké

Gratuit



298 rue principale, St-Victor

En cas de mauvaise température voir notre page Facebook



Mercredi
8 juillet
Karaoké | 19h30
1h30
Michel Mathieu



Mercredi
15 juillet
Spectacle | 19h30
1h30
Hommage à Céline Dion



Mercredi
22 juillet
Spectacle | 19h30
1h30
Danny et Jessica



Vendredi
31 juillet
Ciné | 19h30
1h44
Sauteurs



Vendredi
7 août
Ciné | 19h30
1h30
Zootopia 2



Mercredi
12 août
Spectacle | 19h30
1h30
Hugo Bolduc



Mercredi
19 août
Spectacle | 18h30
45min
La magie des mots
par Manu le magicien
Fête de Clôture du club de lecture (Ouvert à tous)
Tirage pour les enfants qui ont participé au Club de Lecture

BIBLIOTHÈQUE
Les Lucriviens

Nouveaux services

Soins infirmiers privés

Santé de la femme



Contraception

Pour débiter, renouveler ou modifier une contraception.



Dépistage du cancer du col de l'utérus

Test de dépistage du VPH à haut risque.

- ➔ Accessible à toutes, avec ou sans médecin de famille
- ➔ Suivi assuré après les résultats
- ➔ Des frais s'appliquent

Sandra Labrecque
Infirmière clinicienne



Pour prendre rendez-vous :
418-774-9878
418-397-5878
Option 3, puis option 4

Coop Santé
ROBERT-CLICHE
Beauveville • St-Joseph



VISITE DE L'ÉGLISE DE SAINT-VICTOR DE BEAUCE

Nous vous invitons à venir visiter notre église avec son architecture religieuse de la fin du XIXe siècle et citée comme immeuble patrimonial.

HEURES DES VISITES

| DATE | HEURE AVANT-MIDI | HEURE APRÈS-MIDI |
|--------------------------|------------------|------------------|
| MERCREDI 22 JUILLET 2026 | | 13 h à 15 h |
| JEUDI 23 JUILLET 2026 | 9 h à 11 h | 13 h à 15 h |
| VENDREDI 24 JUILLET 2026 | 9 h à 11 h | 13 h à 15 h |

(Entrée libre)

DES NOUVELLES DE VOTRE



Nous y sommes!

Dans quelques jours, Saint-Victor vibrera au rythme de la 47e édition des Festivités Western de Saint-Victor.

Du **20 au 26 juillet**, il sera temps de festoyer, de se rassembler et de profiter de l'une des plus grandes semaines de notre municipalité, mais aussi de l'un des événements les plus importants de notre région.

Nous remercions les citoyens pour leur collaboration et leur compréhension tout au long de cette semaine bien spéciale.

Bon festival à tous!

SUPER BINGO FWSV

20 juillet - 19h

Entrée avec kit de départ: 35\$

Carte supplémentaire: 3\$

**18 ANS PLUS
AUCUN ENFANT PERMIS**



**Mardi 21 juillet,
Soirée des résidents de Saint-Victor**

L'accès au site et aux spectacles est **gratuit** pour tous les résidents de la municipalité.

Pour obtenir votre accès, vous devez vous présenter à la billetterie des FWSV, le jour même, avec une preuve de résidence valide. Aucune gratuité ne sera remise sans preuve de résidence.

Aucun remboursement ni échange ne sera accordé.



**47^e ÉDITION
FWSV.ca**

**DÉCOUVREZ LES
ARTISTES ICI**

**20^e26
JUILLET 2026**

Lilly Queen **RCM**

DÉCOUVREZ TOUTE LA PROGRAMMATION AVEC PLUS DE 20 ARTISTES ICI → FWSV.ca

JOURNÉE DE LA FAMILLE

PRÉSENTÉE PAR  Desjardins

22 JUILLET

12 h à 17 h



SPECTACLE CANIN
DALLAS & CO



LE SPECTACLE
K-POP



ATCHOUM

Cette année, la Journée de la famille vous réserve des dizaines d'activités! Arrivez tôt, car tout débute à 12h et termine à 17h.

Des ateliers pour tous les goûts, un espace jeux vidéo, des jeux gonflables, de l'animation, du maquillage, une mini-ferme, un mur d'escalade, un Pumptrack et tellement plus encore!

Que vos enfants aiment bouger, créer, jouer ou découvrir, ils y trouveront leur compte.

Une journée parfaite pour tous les âges et tous les goûts!

GRATUIT
0-12 ANS

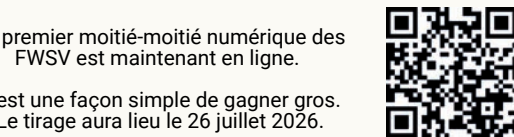
15\$
13 ANS ET PLUS



GALA DE LUTTE
MERCREDI 22 JUILLET 19H



THE FORD
ULTIMATE
WRESTLING



Le premier moitié-moitié numérique des FWSV est maintenant en ligne.

C'est une façon simple de gagner gros. Le tirage aura lieu le 26 juillet 2026.

Scanne le code QR, achète tes billets et regarde le montant augmenter.

Tu es peut-être le futur gagnant d'un gros montant!

TIRE DE CHEVAUX CANADO-AMÉRICAINNE

SAMEDI 25 JUILLET 14 H

4 RODEOS

23-24-25-26 JUILLET



AVIS PUBLIC

APPEL DE PROPOSITIONS — VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 4 770 537 DU CADASTRE DU QUÉBEC

À toutes les personnes intéressées à soumettre une offre d'achat relativement à une partie seulement du lot 4 770 537 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce, située sur le territoire de la Municipalité de Saint-Victor.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné comme suit :

1. Lors de sa séance tenue le 6 juillet 2026, le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Victor a adopté la résolution numéro 2026-07-153 intitulée « Exercice du droit de préemption – Lot 4 770 537 du cadastre du Québec », par laquelle la Municipalité a autorisé l'exercice de son droit de préemption à l'égard du lot 4 770 537 du cadastre du Québec, conformément aux articles 1104.1.1 et suivants du Code municipal du Québec.

2. La Municipalité deviendra propriétaire du lot 4 770 537 du cadastre du Québec au terme de l'exercice de son droit de préemption, sous réserve de la réalisation des étapes et formalités applicables, notamment le paiement du prix d'acquisition et la signature de l'acte de vente notarié ou, le cas échéant, tout autre mécanisme prévu par la loi.

3. Dans ce contexte, et avant d'adopter une résolution autorisant la signature d'une ou de plusieurs promesses de vente conditionnelles, la Municipalité souhaite faire un appel de propositions afin de recevoir des offres d'achat visant uniquement la partie du lot 4 770 537 identifiée comme étant la partie encadrée en bleu au croquis joint au présent avis public, d'une superficie approximative de 1 362 mètres carrés, étant donné que la Municipalité n'a pas l'intention d'utiliser à une fin publique l'entièreté de cette partie du terrain.

4. La partie de terrain visée par le présent avis comprend une maison unifamiliale et un bâtiment accessoire. La maison et le bâtiment accessoire seront cédés avec la partie de terrain faisant l'objet de la vente projetée, sans garantie légale, aux risques et périls de l'acheteur.

5. Le présent avis ne vise aucune autre partie du lot 4 770 537. Plus particulièrement, seules les offres portant sur la partie encadrée en bleu au croquis seront considérées par la Municipalité dans le cadre du présent processus.

6. La Municipalité entend se réserver, ou se faire consentir à son bénéfice, une servitude réelle et perpétuelle de droit de passage sur la bande identifiée en jaune au croquis joint au présent avis public, notamment afin de permettre l'aménagement, l'utilisation, la circulation, l'entretien, la réparation, le remplacement et, le cas échéant, la modification d'une piste cyclable, d'une allée d'accès ou de toute infrastructure municipale complémentaire ou accessoire jugée utile par la Municipalité.

7. La vente projetée sera conditionnelle, notamment, à ce que la Municipalité devienne propriétaire du lot 4 770 537 du cadastre du Québec suivant l'exercice de son droit de préemption, à la préparation de tout plan, description technique, opération cadastrale ou document d'arpentage requis, à l'obtention de toute autorisation nécessaire, ainsi qu'à l'adoption subséquente par le Conseil municipal d'une résolution autorisant la signature de la promesse de vente conditionnelle et des actes notariés requis.

8. Toute personne intéressée à soumettre une offre d'achat doit transmettre une proposition écrite à la Municipalité de Saint-Victor, à l'attention de la directrice générale et greffière-trésorière, **au plus tard le 7 août 2026, à 10 h**, à l'adresse suivante : 287, rue Marchand, Saint-Victor (Québec) G0M 2B0, ou par courriel à l'adresse suivante : dg@st-victor.qc.ca.

9. Toute offre devrait minimalement indiquer le nom complet de l'offrant, ses coordonnées, le prix offert, les conditions proposées, le délai de validité de l'offre, la source de financement envisagée, ainsi que toute autre modalité que l'offrant juge pertinente. La Municipalité pourra demander tout renseignement additionnel qu'elle estime utile afin d'analyser les offres

reçues. Aucune visite de la maison et du bâtiment accessoire n'est possible, sous réserve de l'obtention préalable d'une autorisation du propriétaire actuel.

10. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des offres reçues. Elle se réserve le droit, à son entière discrétion, de refuser toute offre, de négocier avec un ou plusieurs offerants, de modifier ou d'interrompre le présent processus, ou de ne pas donner suite à la vente projetée, et ce, sans encourir quelque responsabilité que ce soit envers les personnes intéressées ou les offerants.

11. Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements additionnels auprès de la Municipalité de Saint-Victor, durant les heures régulières d'ouverture du bureau municipal, situé au 287, rue Marchand, Saint-Victor, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.



Donné à Saint-Victor, le 7 juillet 2026.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carole-Anne Jacques', written over a horizontal line.

Carole-Anne Jacques
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Carole-Anne Jacques, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Victor, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil, soit à l'hôtel de ville situé au 287, rue Marchand, ainsi que sur le site Web de la Municipalité de Saint-Victor <https://www.st-victor.qc.ca> onglet municipalité/administration/avis public, en date du 7 juillet 2026.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carole-Anne Jacques', written over a horizontal line.

Carole-Anne Jacques
Directrice générale et greffière-trésorière

LA MUNICIPALITÉ ET CDI SAINT-VICTOR
PRÉSENTENT

GALA

des BÂTISSEURS VICTOIROIS

POUR SOULIGNER NOS GENS D'AFFAIRES AINSI QUE
CEUX QUI FONT AVANCER NOTRE COMMUNAUTÉ

10 OCTOBRE 2026
DÈS 17H30 AU MANOIR ROUTE 66

OUVERT À TOUS - PLACES LIMITÉES

PRIX :

- MEMBRE : 75\$ + TAXES
- NON MEMBRE : 85\$ + TAXES

POUR ACHETER VOS BILLETS :

- BUREAU MUNICIPAL
- PLATE FORME SUR AMILIA
- 418 588-6854



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR



COMMERCE ET
DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL

CONFÉRENCE

pour les gens d'affaires

IA EN ENTREPRISE

17 SEPTEMBRE, 2026

5 À 7

AU PUB DAVIDSON AU
108 RUE COMMERCIALE,
SAINT-VICTOR

MEMBRE : 20 \$ + TX
NON MEMBRE : 50 \$ + TX

INSCRIPTIONS :
AMILIA



avec Pierre-Yves Constant

VOTRE CDI PRÉSENTE

Mélanie Cloutier

Vice-présidente Commerce et Développement Industriel Saint-Victor

Si jamais vous observez une femme arpenter les champs de St-Victor, elle ne cherche pas des fraises ni des feuilles pour sa tisane. Jessie Poulin est à l'ouvrage; elle s'est donné la mission, bien particulière, de sortir des sentiers battus pour dénicher LE SPOT de notre belle municipalité!

Derrière chacune de ses photographies se cachent de la patience, du talent et ce petit quelque chose qui transforme une simple image en souvenir magique. Photographe passionnée depuis plus de 15 ans, Jessie immortalise vos moments les plus précieux ainsi que vos besoins professionnels. Que ce soit dans votre milieu, dans son local du Manoir Route 66 ou dans un décor naturel à couper le souffle, vous serez enchantés des joyaux qu'elle produira.

Son expertise l'amène aujourd'hui à parcourir toute notre région afin de réaliser les photographies scolaires de plus d'une vingtaine d'écoles primaires, un mandat qui témoigne de la confiance que lui accordent les familles et les établissements scolaires.

Afin de découvrir son univers et son travail, suivez-la sur ses réseaux sociaux : Turquoise Studio.



Turquoise
STUDIO



DÉCOUVREZ NOS LOISIRS

André Veilleux

Coordonnateur sports et loisirs et régisseur de l'aréna

Un début d'été bien rempli!

L'été est enfin arrivé! Toute l'équipe des Services des loisirs et du tourisme de Saint-Victor souhaite à tous les citoyens de merveilleuses vacances. Profitez-en pour passer du temps en famille ou entre amis, découvrir nos installations et participer aux nombreuses activités offertes dans notre belle municipalité.

Nous sommes également heureux de vous annoncer que les Services des loisirs et du tourisme de Saint-Victor ont déposé une demande de subvention visant l'amélioration du Stade des Bâisseurs. Ce projet a pour objectif de bonifier cette infrastructure afin qu'elle puisse continuer à répondre aux besoins de toute la population, peu importe l'âge, et ce, en toute saison. Nous espérons pouvoir vous partager de bonnes nouvelles au cours des prochains mois.

Impossible de passer sous silence la 4^e édition du tournoi de poches **Jojo et ses clowns**, tenue le 6 juin dernier. Grâce à la générosité des participants, des commanditaires et au travail remarquable de nombreux bénévoles, l'événement a permis d'amasser la somme exceptionnelle de **21 000 \$**, qui sera remise à la **Fondation Dr Clown**. Félicitations aux organisateurs pour cette belle réussite et un immense merci à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à faire de cette journée un succès au profit d'une si belle cause.

Nous désirons aussi remercier chaleureusement tous les bénévoles ainsi que les nombreux citoyens qui ont participé aux festivités de la Fête nationale à l'Espace culturel du Presbytère. Votre présence et votre implication ont contribué à faire de cette journée un véritable succès et à créer une ambiance festive dont nous pouvons être fiers.

Enfin, impossible de passer sous silence le match des 4 Chevaliers, tenu le 27 juin dernier. Cet événement a attiré des centaines de visiteurs au terrain de balle-molle et a offert un spectacle mémorable à tous les participants. Un immense merci à tous les bénévoles, partenaires, commanditaires, joueurs et citoyens qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette journée. Grâce à vous, cet événement restera gravé dans les souvenirs de notre communauté.

Nous vous souhaitons de poursuivre cet été en profitant pleinement de tout ce que Saint-Victor a à offrir. Bonnes vacances à tous!



27 juin: Photo de nos deux équipes locales M18 de balle-molle. Partie disputée avant l'événement des 4 Chevaliers.

Source: *Turquoise Studio*

Présenté par
Desjardins
Caisse du Cœur-de-la-Beauce

Spectacle
GRANDS FEUX
St-Honore
de Chenley

En collaboration

Québec


29 AOÛT 2026 FEUX D'ARTIFICE

PYROTECHNIQUES

NOUVELLE HEURE

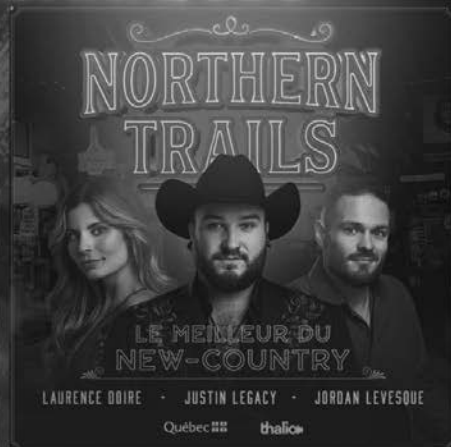
FEUX D'ARTIFICE

20H45

Achat en ligne dès le 15 juin
Pour plus d'informations
visitez la page 



GRANDSFEUXST-HONORE.COM



LAPIERRE

Shenley

ZONE FAMILLE

PARADE

FOODTRUCKS



Pour toute votre vie de proprio

Profitez d'une gamme élargie de services pour financer,
assurer, vendre, acheter ou rénover votre propriété.

desjardins.com/proprio





Voici quelques rappels de nos règlements municipaux

ARTICLE 2.3 DU RÈGLEMENT RM-SQ-02

PELOUSES ET PLANTES NUISIBLES

Est réputé nuisance et est prohibé sur l'ensemble du territoire de la Municipalité, le fait, par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un terrain construit ou vacant, sur ou dans toute **propriété privée** ou dans les **endroits publics**, qu'elles soient visibles ou non par le public :

2.3.1 De planter, d'entreposer ou de laisser croître toute(s) plante(s) envahissante(s) et dangereuse(s) pour la santé, par exemple, mais non limitativement : l'herbe à poux, l'herbe à puce, la berce du Caucase, la renouée du Japon, l'impatiante de l'Himalaya, le roseau commun et le myriophylle à épi.

Note : La présence de la berce du Caucase doit obligatoirement être déclarée au ministère de l'Environnement. Tout retrait d'une plante nuisible doit suivre les recommandations de ce ministère.

2.3.2 De laisser croître des broussailles ou des herbes au-delà d'une hauteur 20 cm calculée à partir du sol, et ce à n'importe quel endroit sur le terrain jusqu'à la limite du pavage d'une **rue**, de la bordure ou du trottoir, à l'exception des portions de terrains où un usage agricole est réalisé et conforme.

ARTICLES 2.4.5.1 et 2.4.5.2 DU RÈGLEMENT 191-2020 PRÉVENTION DES INCENDIES

2.4.5.1. FEUX EN PLEIN AIR

1) Sauf dans le cas de foyers, de grils et de barbecues installés conformément aux exigences de l'article 2.4.5.2., il est interdit d'allumer et d'entretenir un feu en plein air ou de permettre qu'un tel feu soit allumé ou entretenu, à moins qu'un permis à cet effet n'ait été préalablement émis par le directeur ou son remplaçant.

2) Tout feu autorisé en vertu du paragraphe 1) doit faire l'objet d'une surveillance continue par une personne responsable ayant, à portée de la main, les outils et appareils nécessaires pour prévenir que les flammes se propagent de façon à causer des dégâts ou provoquer un incendie.

3) La personne responsable doit toujours avoir en sa possession le permis émis par l'autorité compétente en vertu du paragraphe 1).

4) Il est interdit d'allumer et d'entretenir un feu dans des résidus ou des déchets de construction ou de permettre qu'un tel feu soit allumé ou entretenu.

5) Aucune matière susceptible de causer des odeurs ou fumées nocives, pouvant affecter le bien-être et/ou la santé des gens, ne peut être brûlée.

6) L'autorité compétente peut délivrer un permis de brûlage dans le secteur non urbain pour faire brûler des branches résultant de travaux agricoles ou autre matériel constitué de bois ou pour tout feu de joie aux conditions suivantes :

a) Le requérant doit demander un permis de brûlage, au moins 3 jours à l'avance, auprès du service de sécurité incendie;

b) Le coût du permis est fixé par le conseil et payable lors de l'émission du permis et la durée est de 7 jours consécutifs;

c) Le service de sécurité incendie peut suspendre le permis pour des raisons de sécurité, et/ou, si les conditions de risques d'incendie de la SOPFEU ne le permet pas;

d) Malgré l'émission du permis de brûlage, tout incident réclamant la présence du service de sécurité incendie pourra être facturé.

2.4.5.2. FOYERS OU POÊLES EXTÉRIEURS

1) Un foyer ou poêle doit être situé à une distance minimale de :

a) 3 mètres d'un bâtiment;

b) 3 mètres d'une haie, d'un arbuste ou d'un arbre;

c) 3 mètres de toute ligne de terrain.

2) Un foyer ou poêle extérieur doit être muni d'un pare-étincelles pour les cheminées et les faces exposées.

Août / 2026

S' UNIR • POUR • BÂTIR

CALENDRIER D'ACTIVITÉS

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENREDI | SAMEDI |
|---|--|-------|--|-------|--|---|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |  7 | 8 |
| 9 |  10 | 11 |  12 | 13 | 14 | BIBLIOTHÈQUE <i>Luc-Lacourcière</i> 15 |
| 16 | 17 | 18 |  19 | 20 |  21 |  22  |
|  23  30 | 24 31 | 25 | 26 | 27 |  28 |  29 |

Du 2 au 8

7 - Espace Culturel du Presbytère - 19h30, Cinéma extérieur - Zootopia 2 (Gratuit)

Du 9 au 15

10 - Municipalité de Saint-Victor - 19h30 Séance du conseil

12 - Espace Culturel du Presbytère - 19h30, Spectacle extérieur Hugo Bolduc (Gratuit)

15 - Bibliothèque Luc-Lacourcière - 9h30, heure du conte animé par Catherine Roy

Du 16 au 22

19 - Espace Culturel du Presbytère - 18h30, Spectacle de magie et fête de clôture du club de lecture (Gratuit)

21-22 - Tournoi de balle Junior A - 21 et 22 août, au terrain de baseball

22 - Club de tire demi-chevaux de la Beauce - terrain des FWSV (remis au 23 en cas de mauvaise température)

Du 23 au 31

23 - Club de Randonnées des FWSV - 10h St-Georges | selle

28-30 - Tournoi de balle des Bucks - 28 au 30 août, au terrain de baseball

À mettre à votre
agenda :

3 octobre 2026

SALON 50+
BEAUCE-CENTRE

9H À 15H

AU
SALON
DES JARDINS

130, rue du Parc,
Saint-Victor
G0M 2B0



6 juin: 7^e édition du Tournoi de poches de Jojo et ses clowns. Photo ci-dessus et les deux photos ci-dessous.



23 juin: Fête nationale célébrée à l'Espace culturel du Presbytère. Photos ci-dessus et ci-contre.





27 juin : Événement des 4 Chevaliers.

En haut : Début de la partie, à laquelle près de 600 spectateurs sont venus assister.

À gauche : David Fortin interprétant notre hymne national.

À droite : Le premier des nombreux personnages que nous pouvons voir durant la partie.

En bas : Notre équipe locale en compagnie de l'équipe des 4 Chevaliers.

Source: Turquoise Studio

